



AÉRODROME : CIV.

SITUATION : 1,6 NM E.S.E de Pointe Noire

TÉL : (242) 22 294 10 25
(242) 05 377 95 57

CONTROLE LOCAL : APP : assurée par TWR : 124,3 - 118,3 en réception -
A/G 8903- 5493 - 6559-6884-8873-8888

RSFTA : FCPPYDYX
ASECNA BP : 1188

CONSIGNES PARTICULIÈRES D'UTILISATION :

Aérodrome interdit aux aérodromes non munis de radiocommunications bilatérales.
Demi-tour complet interdit sur la piste aux aéronefs d'un poids supérieur à 40 Tonnes. Il doit obligatoirement s'effectuer aux extrémités des pistes.
Les points fixes doivent être effectués à 45° de l'axe aux extrémités de piste. Ils sont interdits sur l'aire de l'aire de stationnement et la voie de circulation.

Zone FCD 5 : Active MER, JEU et SAM entre 1300 et 1700 UTC, en dehors de cet horaire activité annoncée par la tour de contrôle.

← Arrivée Départ
- · - · - Panne Radio

CORRECTIONS : Déclinaison magnétique - Alt antenne VOR/DME